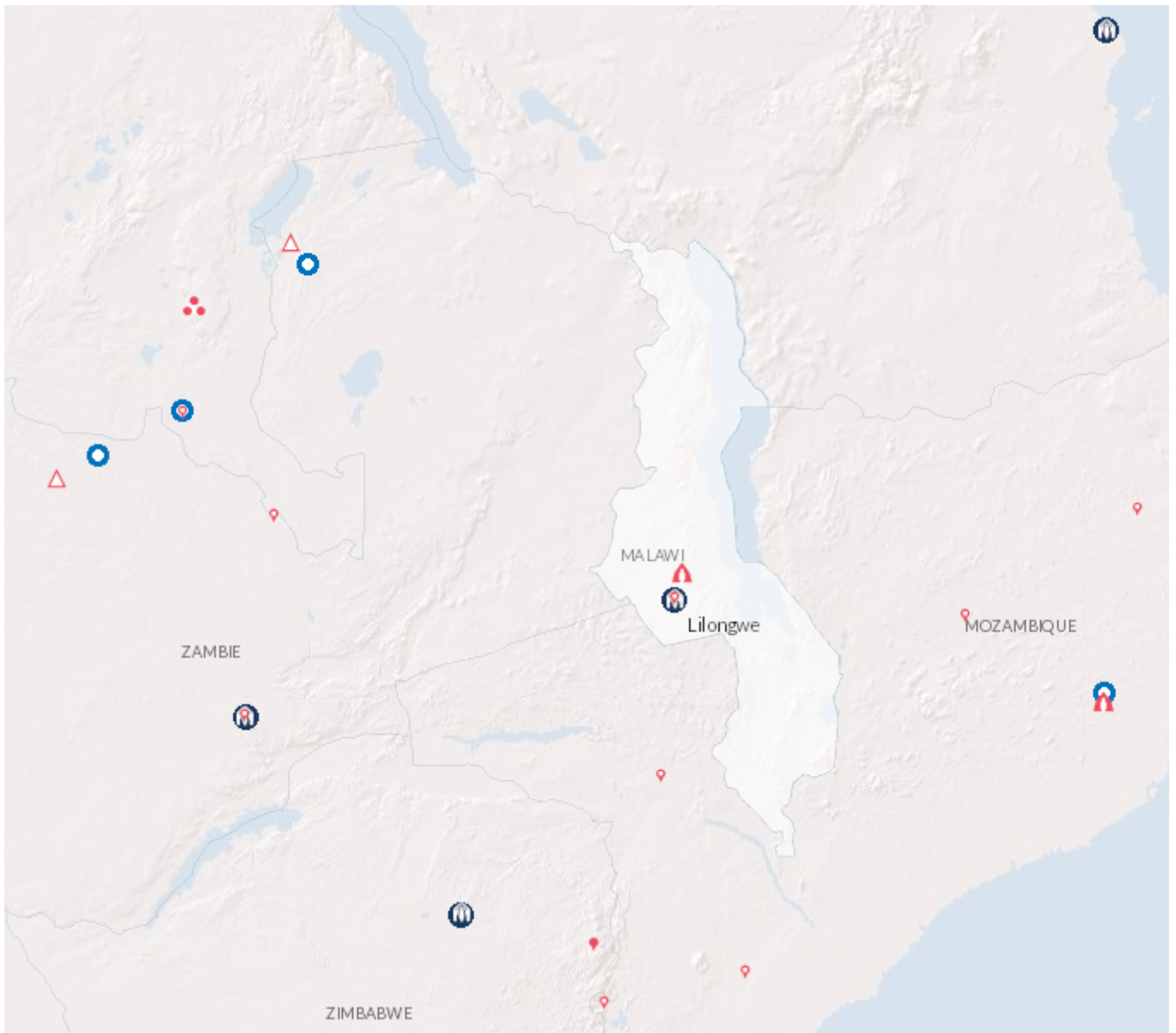


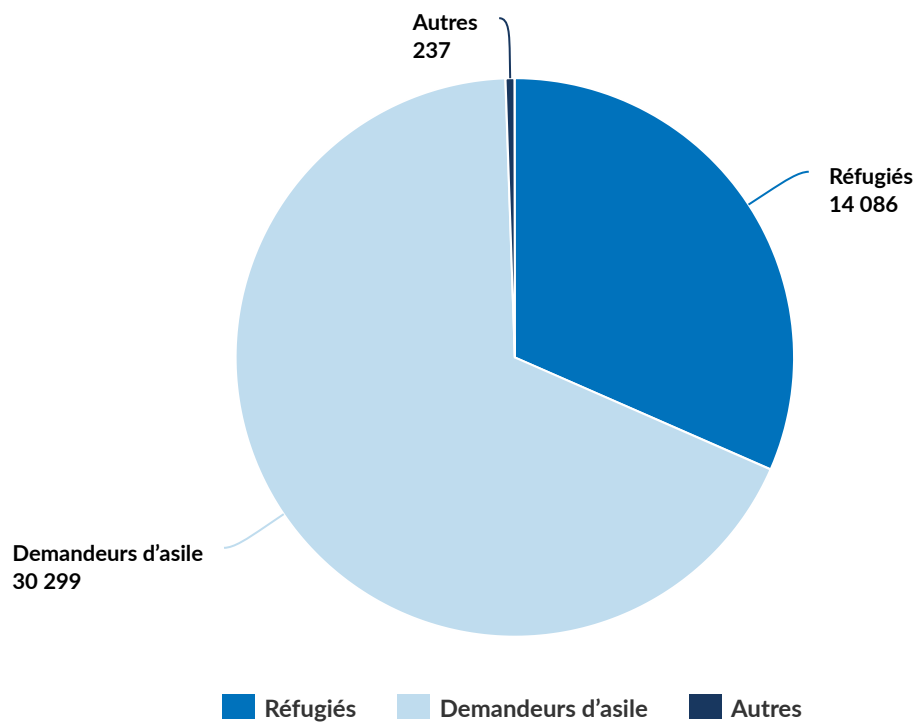
Opération: Malawi



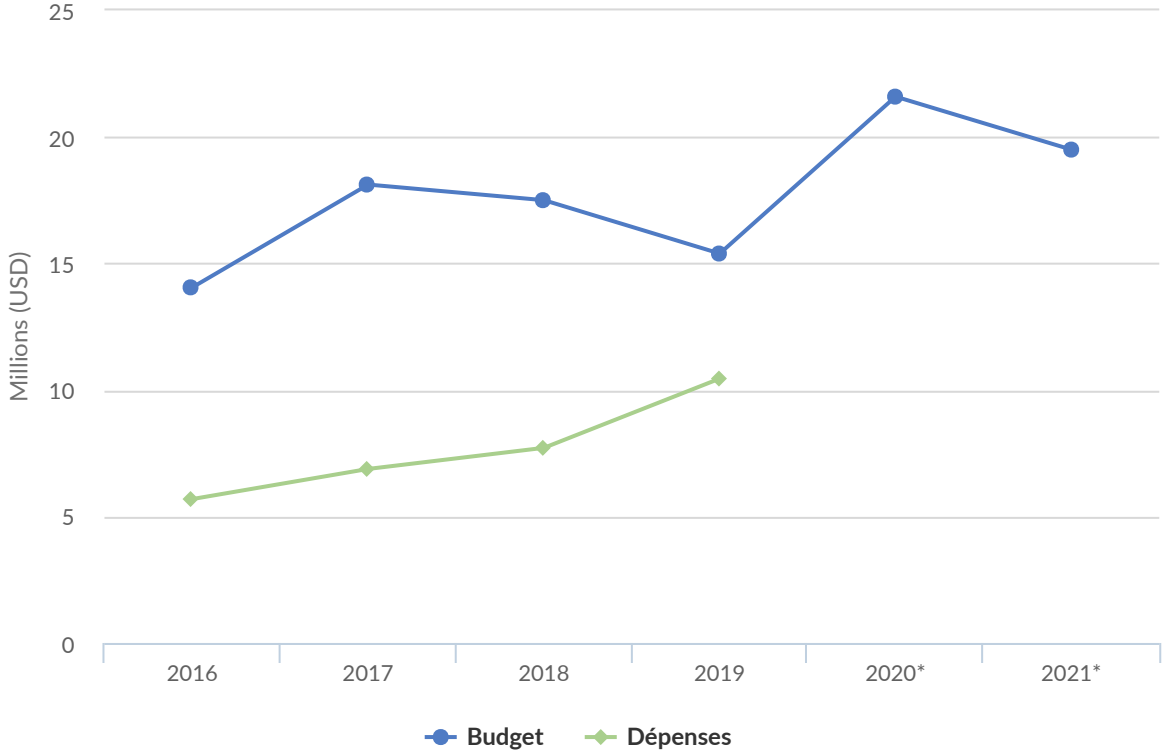
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 20% EN 2019

2019	44,622
2018	37,244
2017	35,331



Budgets et Dépenses - Malawi



CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- 200 personnes relevant de la compétence du HCR possédant les compétences requises se verront accorder des permis de travail par le Gouvernement du Malawi.
- 15 litres d'eau par personne et par jour seront fournis dans le camp de réfugiés de Dzaleka.
- 50% des enfants réfugiés seront scolarisés dans des établissements pour la petite enfance (écoles maternelles), 60% dans l'enseignement primaire et 30% dans l'enseignement secondaire.
- 50% des réfugiés vivant dans les camps disposeront de sanitaires à domicile.
- 17% des personnes relevant de la compétence du HCR bénéficieront d'un nouvel abri amélioré.

Environnement opérationnel

Un nouveau président a pris ses fonctions au Malawi à la suite d'un second tour de scrutin en 2020, après que les tribunaux aient invalidé le résultat contesté des élections de 2019. La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur l'économie du pays en 2020, perturbant l'activité socioéconomique tant pour les ressortissants du pays que pour les personnes relevant de la compétence du HCR. Outre les difficultés liées à la pandémie, le Malawi subit également de manière récurrente des inondations et des sécheresses qui ont un impact sur la sécurité alimentaire.

Les réfugiés et les demandeurs d'asile sont principalement installés dans le camp de réfugiés de Dzaleka, proche de la capitale Lilongwe. La politique d'installation des réfugiés dans des camps du Gouvernement du Malawi prive les réfugiés de certains droits, tels que l'accès à l'enseignement supérieur et à l'emploi formel. En novembre 2020, le camp de réfugiés de Dzaleka hébergeait plus de 44 000 personnes relevant de la compétence du HCR. Conçu initialement pour accueillir 10 000 personnes, le camp est donc saturé et surpeuplé. Cette saturation a des conséquences sur l'eau et l'assainissement, le bien-être général et les moyens de subsistance des réfugiés vivant dans le camp. Afin de réduire la congestion, le Gouvernement a fourni des terrains supplémentaires adjacents au camp existant, connus sous les noms de Katubza et Dzaleka Hills. Le Malawi continue d'accueillir des demandeurs d'asile, mais à un rythme inférieur à 100 personnes par mois depuis le début de la pandémie de COVID-19, du fait notamment des restrictions imposées à la traversée des frontières internationales.

Le Gouvernement du Malawi a exprimé sa ferme détermination à mettre en œuvre le Cadre d'action global pour les réfugiés. Le Président a annoncé qu'un examen fonctionnel de la réponse aux situations de réfugiés sera mené en 2021, parallèlement à l'élaboration d'une politique nationale de migration.

Priorités principales

En 2021, le HCR veillera principalement à :

- Renforcer la réponse opérationnelle pour minimiser la transmission de COVID-19 parmi les personnes relevant de sa compétence.
 - Plaider et apporter son soutien technique au Gouvernement du Malawi pour la mise en œuvre du Cadre d'action global pour les réfugiés.
 - Plaider pour l'adoption d'un statut de réfugié *prima facie* pour les demandeurs d'asile congolais du Nord et du Sud Kivu, et de la région du Katanga.
 - Plaider pour l'inclusion des réfugiés dans les structures nationales de santé et d'éducation.
 - Désengorger le camp de réfugiés de Dzaleka en réinstallant des réfugiés sur les nouveaux terrains de Katubza et de Dzaleka Hills.
 - Développer les activités de subsistance destinées à donner aux personnes relevant de sa compétence les moyens de se prendre en charge et de devenir autonomes.
-